

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 137 (1992)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Avec la réforme de l'armée : les sociétés d'officiers face à de nouveaux défis  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345176>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Avec la réforme de l'armée

## *Les sociétés d'officiers face à de nouveaux défis*

Les bouleversements et les évolutions spectaculaires enregistrés ces derniers temps ont provoqué en Suisse nombre de questions et suscité une insécurité généralisée, qui touche particulièrement la politique de sécurité et la politique militaire, puisque des propositions de réformes et de nouvelles conceptions sont présentées<sup>1</sup>. La Société suisse des officiers a dès lors estimé nécessaire de réexaminer la raison d'être et les activités des sociétés d'officiers, leur position et leur fonction au sein de la communauté.

La SSO a aussi informé l'opinion publique de ses vues et de ses postulats, en publiant en septembre 1990 sa contribution aux discussions «Sécurité et paix». Elle a émis à cette occasion des considérations qui concernent, à court et à long terme, l'armée, son engagement, son armement et son instruction.

Lors du séminaire 1991 de la SSO, il fallait étudier les conséquences de ces réflexions pour les activités des sociétés d'officiers. Des groupes de travail ont discuté et analysé différents thèmes avant de tirer des conclusions. Un document, intitulé *La Société d'officiers*



*L'armée 95 a besoin de grenadiers bien instruits et motivés pour la conduite agressive du combat.*

*face à de nouveaux défis. Manuel de la SSO pour l'activité hors service des sections*, résume les résultats de ce séminaire, en les complétant par les évolutions constatées et les projets présentés entre temps par le Département militaire fédéral.

### **Une mission d'information**

(...) On constate une large insécurité (manque d'orientations claires) dans le domaine de la politique de sé-

curité. Des tensions apparaissent entre des problèmes existentiels généraux et les menaces résultant d'une politique de force. (...) La SSO doit défendre, par des prises de positions internes et externes, la nouvelle mission de l'armée afin de contribuer à la formation de l'opinion au sein des sociétés d'officiers. Il faut souligner l'importance de l'armée, notre compréhension pour la conception du Conseil fédéral et expliquer en langage simple et clair les nouveaux modèles envisagés. Public-cible: les

<sup>1</sup> Nous reprenons de larges extraits du document émis par le comité central de la Société suisse des officiers en juillet 1991, intitulé «Manuel de la SSO pour l'activité hors service des sections». L'essentiel de ce document garde toute sa valeur en début d'année 1992.



*L'infanterie devra combattre par «îlots» dans les secteurs-clés...*

parlementaires fédéraux, les directeurs cantonaux des affaires militaires. Les membres des sociétés d'officiers peuvent jouer un rôle de multiplicateurs, de catalyseurs dans le public et les médias.

## Une nouvelle conception de la défense militaire

Le plan directeur «Armée 95» est d'abord marqué par une réduction massive des effectifs, la suppression des classes d'âge, le rajeunissement de l'armée, l'abaissement de la durée des services et des temps d'instruction et une réévaluation du poids relatif des différentes armes et services.

(...) il s'agira désormais de développer une conception d'engagement qui corresponde à cette armée «avec moins de graisse et rajeunie». L'armée 95 doit être en mesure de remplir sa mission contre un adversaire qui

utilise des moyens air-terre tels qu'employés avec succès dans la guerre du Golfe en février 1991: volonté de garantir une supériorité aérienne, tant stratégique qu'opérative, utilisation efficace de l'espace aérien pour le soutien aux actions terrestres, collaboration intense entre plu-

sieurs grandes unités très mobiles et dotées d'une forte puissance de feu, qui mènent en parallèle plusieurs attaques capables de désorganiser, de faire éclater et de détruire dans la profondeur le dispositif du défenseur.

Dans le projet «Armée 95», la défense dynamique vise à mobiliser une armée de campagne, mobile opérativement, sur un «plateau territorial» dans la direction de la menace militaire, à barrer les axes principaux grâce à des formations d'infanterie disposant d'importants moyens antichars, à appuyer le combat des formations de barrage grâce à des moyens mobiles en artillerie à longue portée, depuis des «secteurs de mobilité d'artillerie», à mener le combat par le feu dans des zones avancées et intermédiaires, tout en détruisant l'ennemi qui aurait dépassé les barrages, grâce à des moyens mécanisés (brigades de chars) dans des «secteurs de mobilité».



*... appuyée, de cas en cas, par des formations mécanisées...*

Cette conception implique diverses modifications, en particulier l'adaptation des principes d'engagement actuel, le développement et le complément de l'armement comme de l'équipement, ainsi que de nouvelles exigences en matière d'instruction.

(...) il est du devoir de la SSO de faire valoir les compétences particulières de ses sections dans le cadre des discussions relatives aux modifications de l'engagement de l'armée dans la défense nationale.

## Catalogue des besoins de l'armée 95

– Développement du service de renseignement stratégique et opératif, en utilisant des moyens et des méthodes modernes pour acquérir et exploiter les informations.

– Maintien de la capacité d'engagement, également après une action-surprise de l'adversaire, qui viserait à paralyser les systèmes centraux de conduite et de communication.

– Empêcher qu'un adversaire, disposant de systèmes techniques supérieurs, acquire la maîtrise absolue de l'espace aérien, en lui opposant des moyens terrestres et aériens complémentaires (complémentarité encore à définir), en particulier des missiles de DCA mobiles, à longue portée et protégés contre les perturbations, ainsi qu'un minimum d'avions de combat modernes, aptes à combattre des objectifs volant à haute ou à faible altitude, de jour comme de nuit, en conditions de contre-



*Le matériel des troupes du génie doit être modernisée. Ici des éléments du pont flottant engagés comme bac. Le vieillissement de ce système est inquiétant...*

guerre électronique, et pouvant être, si possible, engagés dans plusieurs types de missions.

– Adaptation et développement judicieux des moyens d'attaque et de défense dans le domaine de la conduite de la guerre électronique.

– Développement du potentiel du «plateau territorial», afin de créer des efforts principaux dans les dispositifs de combat de l'armée de campagne; utilisation optimale des infrastructures civiles et militaires au profit de la défense nationale.

– Analyse des moyens et des possibilités de modifier le mode actuel de combat de l'armée de campagne sur le Plateau (épuiser et détruire l'adversaire grâce à des secteurs de défense combinée échelonnées dans la profondeur). Nouvelle conception orientée vers l'identification rapide et le combat agressif, déjà dans la phase d'appro-

che et la mise en place du dispositif d'attaque de l'adversaire, en recherchant «la profondeur vers l'avant», pour encercler et anéantir rapidement les forces ayant pénétré sur notre sol.

– Examen de l'importance du secteur central pour la défense nationale. Adaptation des moyens et des formes d'engagement du corps d'armée de montagne, afin d'augmenter sa mobilité et lui permettre d'appuyer le combat de l'armée de campagne sur le Plateau.

– Examen du développement technique continu des renforcements permanents du terrain, des barrages techniques, des destructions et des ouvrages fortifiés dans les secteurs principaux destinés au combat statique.

– Grâce à des moyens de renseignement, l'organisation territoriale exerce le contrôle, la surveillance et la défense active des secteurs

qui ne sont plus dominés par l'armée de campagne.

– Affinement du système de mobilisation; mobilisation des forces militaires adaptée à la géographie, aux délais et à la menace.

– Adaptation de l'organisation et des moyens de conduite (systèmes de transmission, installations de conduite) des grandes unités et des corps de troupes aux secteurs qui seront occupés, une fois la mobilisation achevée.

troupes dans le domaine du camouflage, de la déception électronique et technique.

– Développement de formations de grenadiers, bien instruites et motivées, qui pourraient être engagées pour la conduite agressive du combat dans les secteurs tenus par nos troupes et sur les arrières du dispositif ennemi. La guerre du Golfe a démontré que de telles troupes contribuent toujours davantage à augmenter l'effica-

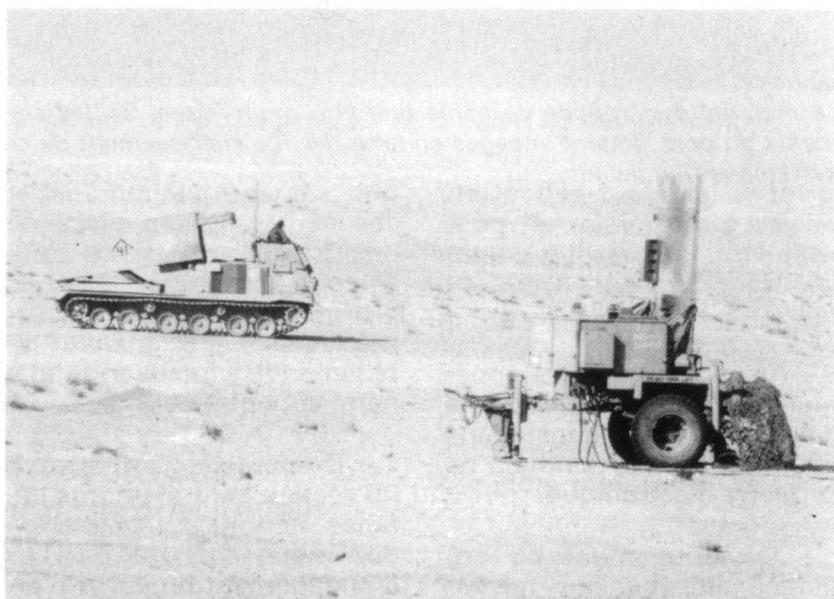
gnement et la conduite du feu dans le dispositif d'approche de l'adversaire,

- pionniers de chasse (échelon corps, division) pour les raids et les embuscades sur les arrières des lignes adverses.

- pionniers d'assaut (spécialistes des formations du génie à l'échelon division, corps d'armée) pour la préparation et la conduite du combat en zones bâties,

- équipes de destructions de blindés, spécialisées dans la destruction de blindés à courte et à moyenne distance, mobiles sur le champ de bataille et servant de réserve aux commandants de régiment.

– Elaboration des principes de la conduite du combat par «îlots», dans les secteurs-clés, par des formations d'infanterie, dotées de moyens antichars importants et renforcées, de cas en cas, par de l'artillerie et des formations mécanisées, (...) tenant particulièrement compte d'un engagement en zone bâtie.



L'artillerie doit pouvoir intervenir dans la profondeur du dispositif ennemi. Il lui faut donc des moyens d'acquisition des objectifs (ici un radar de conduite du feu AN/TPQ-36 présenté à Dubai en octobre 1991), ainsi que des missiles d'artillerie. (Photo Hughes Electronics)

– Instruction et équipement de toutes les formations chargées de missions d'exploration et de conduite du feu (*reconnaissance and strike*); intégration de l'acquisition du renseignement dans le système global de reconnaissance par des moyens techniques modernes (par exemple, les drones).

– Amélioration des moyens et de la capacité de toutes les

cités des moyens classiques de combat (aviation, blindés, artillerie) :

- formations de commandos (échelon armée, corps) pour la recherche de renseignement, le marquage d'objectifs et la guérilla à l'arrière du dispositif ennemi,

- patrouilles d'exploration (échelon corps, division) pour la recherche de rensei-

– Engagements de formations mécanisées dans les zones de mobilité pour, en collaboration étroite avec des formations mobiles d'artillerie et de DCA, détruire les éléments aéroportés adverses infiltrés ou ayant poussé à travers notre dispositif. Développement de procédés techniques et tactiques garantissant la survie des formations mécanisées face aux moyens de destruction d'un adversaire moderne (armes antichars à longue portée, avions et hélicoptères antichars, bombes et fusées d'artillerie dotées de «têtes cher-

cheuses», mines lâchées par avion).

Analyse de la possibilité de créer une réserve centralisée d'hélicoptères antichars capable de créer des efforts principaux dans la lutte anti-char.

– Aptitude des formations mobiles d'artillerie de mener le combat avec de courtes

prises de position (*Hit and run*), sur de grandes profondeurs et largeurs en recourant à des moyens modernes, y compris les missiles d'artillerie, les munitions «intelligentes»; traitement rapide des résultats de l'exploration afin de coordonner le tir sur des objectifs immédiats.

– Aptitude des formations du génie à renforcer le système de barrages et d'obstacles dans les secteurs-clés et à maintenir ouvertes, dans les zones de mobilité, les voies de communication nécessaires à l'engagement de l'artillerie mobile et des troupes mécanisées.

*«Tel vous parle de la Tchécoslovaquie, de l'Ethiopie, de la Hongrie, qui non seulement n'y a jamais été, mais encore n'en a jamais étudié l'histoire, ni les mœurs. Tel autre porte des jugements méprisants sur notre aviation, alors que tout ce qu'il en sait est venu par ouï-dire, et de témoins non contrôlés.»*

**André Maurois**

Un seul partenaire pour toutes vos assurances et celles de votre voiture (responsabilité civile, occupants, casco). Et aussi pour votre **casco parc!**

*Toujours là  
quand il faut!*

Siège social:  
Pl. de Milan 1001 Lausanne

